

## **Interpellation sur la lutte contre les tags**

Si certains le considèrent comme une nouvelle forme d'art urbain, il faut admettre que les tags constituent avant tout un facteur de détérioration de l'environnement urbain, contribuent à son insécurisation, empoisonnent la vie de nombreux particuliers et de commerçants.

L'intérêt public et privé se rencontrent sur la nécessité de lutter contre les tags. Plusieurs communes de la Région – dont une de notre Zone de police - ont décidé de proposer à leurs citoyens un service de nettoyage ou de protection contre les tags, service tantôt gratuit, tantôt partiellement payant.

Le Collège pourrait-il procéder à une évaluation du phénomène dans notre commune : des plaintes sont-elles déposées par les habitants ? Des mesures sont-elles prises pour aider les particuliers à nettoyer leurs murs ou portes salis par les tags ?

Emmanuel DEGREG  
Conseiller communal